



Bulletin de santé du végétal - Auvergne n°02 du 05/02/2013

A retenir

Colza

Mettre en place les pièges sur végétation dès maintenant La prochaine analyse interviendra en fonction de l'évolution des risques

Colza

Stade des cultures

4 observations sont réalisées cette semaine. Les cultures se situent au stade C1, reverdissement des feuilles du cœur.

Observations ravageurs

Charançon de la tige : il est temps de remettre en service les pièges sur végétation dans les parcelles pour bien repérer les premiers mouvements le moment venu.

Pour mémoire, le charançon de la tige du colza est le premier ravageur à se manifester dans les cultures en fin d'hiver, dès que les conditions climatiques se radoucissent et que la température dépasse les 9 °C.

Le modèle proPlant, consultable sur le site cetiom.fr permet la mise en alerte vis-à-vis des vols, qui ne peuvent être vérifiés que par examen des captures dans les pièges sur végétation en service, les charançons étant attirés par le jaune mais très difficiles à observer dans la végétation.

Le piège doit être disposé comme posé sur la végétation, à 10m à l'intérieur de la parcelle, de préférence en regard d'un ancien colza de la dernière campagne, avec 1 litre d'eau additionné d'une goutte de savon liquide.

Attention de ne pas confondre dans les pièges les captures du <u>charançon de la tige du colza</u>, nuisible, avec celle du <u>charançon de la tige du chou</u>, considéré lui comme peu nuisible, qui souvent accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges. Il s'en distingue par la couleur orangée des extrémités de ses pattes. Cette différence n'est le plus souvent bien visible que sur insectes secs.





.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis, ,le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

















La période de risque pour la culture ne débutera qu'avec l'engagement du décollement de la tige, mais il sera alors important de savoir si des insectes se seront déjà portés sur les parcelles.

Larves de Grosse Altise d'hiver : profiter de la visite de la parcelle pour vérifier l'éventuelle présence conséquente de larves - jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

Pour mémoire, le seuil de nuisibilité est fixé à 7 pieds sur 10 présentant au moins une larve, sachant que sur les gros colzas le risque de destruction du bourgeon terminal est moindre que sur les colzas faiblement développés.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42 Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation













